



# SITUATION de HANDICAP

DÉCLARATION  
CIRCUIT  
ACCOMPAGNEMENT  
AMÉNAGEMENTS



UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE  
Service des Etudiants en Situation de Handicap • SESH



10 rue des Français Libres  
80080 AMIENS



03 64 26 83 17



[www.u-picardie.fr](http://www.u-picardie.fr)



[handicap-etudiant@u-picardie.fr](mailto:handicap-etudiant@u-picardie.fr)

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 12h15 et de 13h à 17 h.

## COMMENT FAIRE VOTRE DEMANDE D'AMÉNAGEMENTS ?

- Une fois inscrit (e) administrativement à l'Université de Picardie Jules Verne, vous devez prendre un rendez-vous pour rencontrer un médecin du Service de Santé Universitaire (SSU). Le rendez-vous est à prendre sur le site internet [doctolib.fr](http://doctolib.fr), en tapant UPJV dans la barre de recherche. A la fin de la consultation, le médecin vous remet un avis médical sur lequel sont listés les aménagements qu'il propose. Vous avez jusqu'au 15 novembre pour rencontrer le médecin du SSU afin que vos aménagements soient appliqués pour le 1er semestre.
- Muni (e) de l'avis médical temporaire délivré par le médecin suite à votre consultation, vous devez prendre un rendez-vous auprès du service des étudiants en situation de handicap via votre environnement numérique de travail (ENT) > Rubrique Scolarité et Vie étudiante-Handicap / demande d'aménagements. Vous serez expliqués la mise en place de vos aménagements et le suivi administratif qui conduira à l'édition de l'arrêté rendant officiels les aménagements dont vous pourrez bénéficier.

## LES AIDES POSSIBLES POUR LES COURS ET LES EVALUATIONS

Mise en place d'un tiers temps, gratuité des photocopies de cours et agrandissements des sujets photocopiés, aménagements d'accès ou d'installation, composition dans une salle particulière, autorisation de sortie de la salle d'examen...

## LES AIDES HUMAINES

Preneur.euse de notes et secrétaires d'examen

## LE MATÉRIEL MIS A VOTRE DISPOSITION

Ordinateurs portables, enregistreurs numériques, stylos numériques, loupes, pupitres...

## VERS UN ACCOMPAGNEMENT « ASPIE FRIENDLY »

L'UPJV souhaite favoriser l'accompagnement et l'accès à l'enseignement supérieur des étudiants autistes Asperger en participant au projet « Aspie Friendly ». Intégration, suivi et réussite sont les maîtres-mots de ce dispositif pour un accompagnement optimal de ces étudiants.

## LES ÉVÈNEMENTS

- Journées Nationales des Référents Handicap (JNRH)
- Journée Amiénoise du Sport et du Handicap (JASH)
- Journée Handi'Art
- ...